

## PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU MERCREDI 29 JUIN 2016

- PRESENTS : Mmes DESCLOSAYES Françoise – FAUCHARD Agnès - PAUGAM Françoise.  
Mrs BALAT Gaël - COCAUD Armel – CONCILLE Christophe – CORVAISIER Jocelin  
- DUMONT Gilles – DUPONT Jean-Michel – FIEVET Benoit – FOURNIER Bernard  
- GUYON Christophe – LEROUX Maxime – MICHON Bernard – MORINIERE  
Fabien – OLIVIER Yannick - SALMON Julien – SERRAND Tomas - SORIN Nicolas.
- EXCUSES : Mme LEVALLOIS Aline.  
Mrs BAILLY Jean Pierre – BOUCHE Arthur – COLENO David – DELAUNAY Lucien  
– DENIS Luc – DURET Bernard – LAIRET Alain – SOLON Gérard – TESSIER Michel.
- INVITES : NICOLAS Philippe – MOULLEC Thierry.  
INVITES EXCUSES : PHILIPPE Jacques – MECKES Charles – SIMONNET Damien – ALLARDI  
Christophe – TEXIER Fabien.



### OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

Le président renouvelle ses félicitations aux membres du comité directeur pour leur élection. Il félicite également Thomas SERRAND pour son mariage.

Il rappelle également aux membres du Comité Directeur qu'ils ne sont pas élus pour représenter leur club ou leur département même si on peut comprendre les attaches ou racines de chacun. Ils sont là pour représenter le basket ligérien et doivent avoir un comportement en phase avec leur fonction.

M DUPONT rappelle qu'à partir de sa prise de décision de postuler à la présidence et après avoir fait cette annonce au comité directeur de l'an dernier, un groupe de gouvernance s'est constitué autour de sa candidature. M DUPONT a souhaité garder ce groupe pour cette olympiade avec un nom spécifique : le directoire. Cette équipe sera informée et consultée sur les décisions qu'il aura à prendre. Elle sera également un rouage supplémentaire dans la communication et la conduite de projets avec les départements. Cette équipe est constituée du président, du secrétaire général, du trésorier et des 4 vice-présidents.

M DUPONT a également souhaité que les vice-présidents, en plus de leur fonction de représentation, aient la responsabilité de suivre, en lien avec les présidents de commissions, des domaines spécifiques.

**Le 1<sup>er</sup> Vice-Président** sera en charge des pratiques sportives, il veillera à l'élaboration et à la gestion des championnats régionaux en lien avec les départements. Il veillera également à la réalisation du projet sportif sur tous les territoires.

**Le 2<sup>ème</sup> Vice-président** sera en charge des autres pratiques, de la formation des dirigeants et du basket féminin. Il veillera à l'élaboration et au suivi des projets en lien avec les commissions démarche citoyenne, basket jeunes et les chargés de mission sur la formation du dirigeant et du basket féminin.

**Le 3<sup>ème</sup> Vice-Président** sera en charge de la communication, de l'évènementiel, du partenariat et des nouvelles technologies. Il veillera à la communication entre la ligue et les groupements sportifs via le site internet, les réseaux sociaux sur l'actualité de la ligue et sur les événements organisés par la ligue (TIL, TIC, Open, etc...).

**Le 4<sup>ème</sup> Vice-Président** sera en charge de l'administratif et du financier. Il veillera à la conformité des conventions élaborées par la ligue, à la bonne affectation des budgets et aux demandes d'aides et subventions.

Le bureau garde sa fonction statutaire et des invitations seront faites aux présidents de commissions et chargés de missions non membres du bureau en fonction des thèmes abordés ou de l'actualité saisonnière. Pour permettre plus d'efficacité dans la communication et limiter les contraintes liées aux déplacements il a été décidé d'acquérir un dispositif permettant des réunions à distance appelé VISIOCONFERENCE. Ayant fait le constat que les indemnités de déplacements du président étaient très importantes, il a également été décidé de louer un véhicule, ce dispositif devrait permettre d'économiser 2 à 3000 euros par an.

Idem concernant les minibus. La ligue dispose de trois minibus dont deux sont réellement utilisés par les pôles (pôle féminin). Le troisième est peu utilisé, la location d'un véhicule de liaison plus léger mis à disposition des salariés et élus de la ligue devrait permettre une économie réelle sur les indemnités de déplacements des techniciens et élus nantais. Le minibus sera proposé à la vente.

Le président précise qu'il a prévu d'être présent dans les locaux de la ligue les mardi et jeudi et le mercredi en soirée de temps en temps.

Il précise également que, suite à l'invitation qui lui a été adressée comme président de ligue, il assistera au Comité Directeur Fédéral du samedi 2 juillet prochain.

M DUPONT demande ensuite à chaque membre du comité directeur de se présenter.

## **APPROBATION DU PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 25 MAI 2016**

Les observations faites notamment sur l'utilisation de la e-marque ont été prises en compte, le reste du PV n'ayant pas fait l'objet de remarques particulières, le PV du Comité Directeur est approuvé.

En réponse à la question de M SALMON qui s'étonne que ce PV soit validé par un comité directeur différent de celui qui l'a élaboré, la réponse lui est faite que ce sont nos statuts qui précisent qu'un PV de comité directeur doit être adopté par le comité directeur suivant. Ce ne sont pas les individus à titre personnel qui valident un PV mais les élus membres de la structure.

## **APPROBATION DU PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 17 JUIN 2016**

Les observations faites sur le nombre de voix obtenu par M DUPONT ayant été corrigé, le reste du PV n'ayant pas fait l'objet de remarques particulières, le PV du Comité Directeur est approuvé à l'unanimité.

## ELECTION DES PRESIDENTS DE COMMISSIONS

Mr DUPONT annonce que suite à la présentation de sa proposition de postes de présidents une suspension de séance interviendra pour permettre aux élus de sortir de la salle et voter en toute liberté.

MM SERRAND et LEROUX procèdent au dépouillement des bulletins.

Nombre de votants : 19

Bulletins exprimés : 19

Ont obtenu :

Secrétaire Général	Bernard FOURNIER	19 voix
Trésorière	Aline LEVALLOIS	19 voix
1 <sup>er</sup> Vice-Président	Nicolas SORIN	19 voix
2 <sup>ème</sup> Vice-Présidente	Agnès FAUCHARD	19 voix
3 <sup>ème</sup> Vice-Président	Gilles DUMONT	19voix
4 <sup>ème</sup> Vice-président	Yannick OLIVIER	19 voix
Commission technique	Benoit FIEVET	19 voix
Commission des Officiels	Christophe CONCILLE	19 voix
Commission Sportive	Jean Pierre BAILLY	19 voix
Commission Médicale	Christophe GUYON	19 voix
Commission des Finances	Michel TESSIER	19 voix
Commission Salles & Terrains	Armel COCAUD	19voix
Commission Démarche Citoyenne		
Sport Santé	Françoise PAUGAM	19 voix
Commission Basket Jeunes	Fabien MORINIERE	19 voix
Commission Communication-Evènementiel		
Médias sociaux et informatique	Gilles DUMONT	19 voix
Commission Patrimoine	Rémy GAUTRON (coopté)	19 voix
Commission de Discipline	Bernard MICHON	19 voix

Toutes les propositions faites par M DUPONT sont validées par les membres du comité directeur.

## ELECTION DU BUREAU REGIONAL

Mr DUPONT annonce que suite à la présentation de sa proposition de constitution du bureau régional une suspension de séance interviendra pour permettre aux élus de sortir de la salle et voter en toute liberté.

MM SERRAND et LEROUX procèdent au dépouillement des bulletins.

Nombre de votants : 19

Bulletins exprimés : 19

Ont obtenu :

Membres	Jean Michel DUPONT	19 voix
	Bernard FOURNIER	19 voix
	Aline LEVALLOIS	19 voix
	Nicolas SORIN	19 voix
	Agnès FAUCHARD	19 voix
	Gilles DUMONT	19voix

Yannick OLIVIER	19 voix
Benoit FIEVET	19 voix
Christophe CONCILLE	19 voix
Jean Pierre BAILLY	19 voix
Christophe GUYON	19 voix

M DUPONT rappelle que plusieurs invités en fonction des sujets abordés et de la saison participeront activement aux travaux du bureau.

### **DELEGATION FINANCIERE**

Mr DUPONT propose d'accorder les délégations financières aux personnes suivantes :

- M. DUPONT, Président de la Ligue
- Mme LEVALLOIS Trésorière
- M. FOURNIER, Secrétaire Général

M DUPONT propose également que la double signature soit nécessaire à partir de 5000 euros A l'unanimité, les membres du Comité Directeur approuvent ces propositions.

### **DESIGNATION DES CHARGES D'INSTRUCTION**

Mr DUPONT rappelle que pour les dossiers disciplinaires avec voies de faits ou fraude, un chargé d'instruction doit être nommé. Il propose pour remplir cette fonction :

- M FOURNIER
- Mme PAUGAM

A l'unanimité, les membres du Comité Directeur approuvent ces propositions.

### **EXAMEN CALENDRIER SPORTIF REGIONAL**

Suite à la réception d'un courrier adressé à la ligue régionale par la présidente de la commission sportive du comité départemental de Loire atlantique concernant des propositions de modification de dates du calendrier sportif régional, M DUPONT a souhaité soumettre cette demande au comité directeur pour recueillir les avis des représentants des autres comités de la ligue régionale.

La demande concernait le positionnement des journées retour des WE des 10-11-12 février 2017 et 21-22-23 avril 2017 du calendrier RM2-RM3-RF2-RF3.

Après échanges et avis des uns et des autres, il a été acté que la journée des 10-11-12 février deviendrait une journée match à rejouer et que la journée des 21-22-23 avril deviendrait la journée 10.

L'autre demande concernait la reprise des matchs retour les 14 et 15 janvier dans certaines catégories jeunes générant une interruption de compétition de 5 semaines entre la fin des matchs allers et le début des matchs retours.

Après avis et échanges il y a accord pour proposer le début des matchs retour au WE des 7 et 8 janvier pour l'ensemble des catégories.

Toutefois cela une fin de compétition au WE du 1-2 avril dans certaines catégories.

Le comité directeur propose qu'une réflexion soit conduite pour proposer une autre forme de compétition en avril mai pour occuper les WE libérés (3X3, coupe Pays de la Loire,...).

## PRESENTATION CALENDRIER DES REUNIONS

Le calendrier des réunions de la gouvernance ligue est présenté au comité directeur, des questions sont posées sur la date du séminaire qui semble un peu tardive.

M DUPONT répond qu'il est difficile de l'organiser avant dans la mesure où les élections fédérales auront lieu en octobre avec un projet porté par l'équipe qui sera élue et qu'il est difficile de ne pas inclure les orientations politiques fédérales dans la mise en place de notre propre plan d'action. En outre des évolutions politiques importantes sont en cours et l'organisation territoriale de notre fédération risque d'en être impactée.

## QUESTIONS DIVERSES

### **Dossier médical arbitre :**

Le docteur GUYON présente les préconisations fédérales en matière de délivrance des certificats médicaux aux arbitres. Il souligne la difficulté de mise en œuvre dans la mesure où il est demandé de passer par un médecin agréé. Il faut savoir que la majorité des comités départementaux ne disposent pas de médecins agréés en nombre suffisant pour répondre à la demande.

En outre il existe des anomalies dans le dossier médical fédéral qui risque de générer des réactions négatives de la part de médecins agréés.

Le comité directeur propose que le docteur GUYON fasse un courrier président de la COMED pour expliquer les difficultés de mise en œuvre des directives fédérales.

Le docteur GUYON précise que ce sont les médecins qui engagent leur responsabilité lorsqu'ils signent des certificats médicaux. Il va établir un tableau avec les préconisations de la ligue qui accepte la signature du médecin de famille dans certains cas. Par contre il est **indispensable d'informer les licenciés des risques encourus et de rappeler les recommandations de la médecine du sport pour les joueurs et arbitres.**

### **Maxime LEROUX, sportive.**

Présentation des dernières évolutions en matière d'engagement des équipes dans les différentes compétitions.

En seniors filles repêchage de LES HERBIERS en NF3, ce qui implique un repêchage du PAYS DES OLLONNES en PNF, DE L'ES ST LEONARD en RF2 et de ST HILAIRE DE CLISSON du CD44 en RF3.

L'HERMINE DE NANTES ne se réengageant pas en RF3 la place laissée vacante est attribuée au CD44 qui propose l'équipe de BASSE GOULAINNE.

Point et échanges avec le CD72 sur les engagements des équipes en championnat jeunes.

**Philippe NICOLAS**, président du CD49, s'étonne que son comité n'ait pas bénéficié d'une wild-card ligue en championnat régional U13. T MOULLEC précise que cette wild-card n'a pas été accordée au CD49 parce qu'il y avait déjà deux équipes de la région choletaise et que la seule équipe supplémentaire proposée par le CD49 était une 3<sup>ème</sup> équipe de la région choletaise. T MOULLEC rappelle qu'il serait urgent que l'ensemble des clubs de la région choletaise s'entendent pour présenter un projet sportif cohérent sur le secteur.

**M FOURNIER** informe le comité directeur qu'une demande de saisine de la commission de discipline fédérale a été engagée suite aux incidents qui se sont produits lors de la journée de stage arbitres à l'occasion du tournoi de la Chapelle sur Erdre le dimanche 19 juin 2017.

**M DUPONT** informe le comité directeur de l'arrivée d'un nouveau CTS au 1<sup>er</sup> septembre, Antoine LIGONNIERES, en remplacement de Fabien TEXIER qui part à la retraite, M MOULLEC devient CTS coordonnateur.

**M FOURNIER** précise que le travail sur la gestion des incivilités réalisé par le stagiaire Anthony LHOMMEAU sera envoyé à l'ensemble des membres du comité directeur.

**M DUMONT** présente aux membres du comité directeur l'organisation informatique et le fonctionnement des dispositifs de communication qu'il a mis en place, boîtes mails, Google agenda etc.....

**M DUPONT** en réponse à une question de M SALMON rappelle que tous les membres du comité directeur au-delà des postes qui viennent d'être validés peuvent participer aux travaux d'autres commissions en fonction de leurs attentes,

souhaités ou compétence et que les postes de secrétaire adjoint et trésorier adjoint ne sont pas comblés et sont ouverts à ceux qui souhaiteraient les occuper.

M FOURNIER fait une rapide présentation du choix qui a été fait en matière de système de VISIOCONFERENCE et des coûts de fonctionnement des différentes propositions.

**Le Président de la Ligue,  
Jean Michel DUPONT.**

**Le Secrétaire Général,  
Bernard FOURNIER**